

25 avr 2020 -21:46

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2020

## Covid-19 : régularisation d'achats urgents de matériel pour la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a approuvé une liste de dépenses dans le cadre la procédure de régularisation d'achats de matériel vital pour les patients contaminés par le virus Covid-19 et nécessaire à la protection du personnel soignant.

Cette régularisation s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 20 mars 2020 relative à la mission du Gouvernement. La liste n°10 de la Défense reprend du matériel qui est d'une part vital pour les patients contaminés et d'autre part nécessaire à la protection du personnel soignant. Ce matériel est destiné à l'hôpital militaire ainsi qu'en cas de rapatriement d'urgence de compatriotes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la  
Défense  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin  
Porte-parole (Affaires étrangères)  
+32 473 88 88 39  
[nicolas.roisin@goffin.fed.be](mailto:nicolas.roisin@goffin.fed.be)

Christine Calmeau  
Porte-parole (Défense)  
+32 477 88 01 60  
[christine.calmeau@goffin.fed.be](mailto:christine.calmeau@goffin.fed.be)